

Agir Ensemble

La base 11/19, un nouveau palier en 2008 !

Depuis sa fermeture en février 1986, le 11/19 aura connu bien des vicissitudes, mais aussi bien des succès !

À petits pas...

Après l'installation de la Chaîne des Terrils puis de Culture Commune dans les années 90, le XXI^e siècle voit s'implanter sur le site le CERDD (Centre Ressource du Développement Durable) et le cd2e, qui soutient la création et de développement des écoentreprises. L'une d'elles, Act Environnement, bureau d'études spécialisé dans la construction HQE® s'est d'ailleurs installée dans l'ancienne maison de concierge du site, précédemment occupée par la Chaîne des Terrils...

2008 : une année importante

Ces patients efforts engagés depuis 1986, parfois seuls, de plus en plus soutenus par d'autres collectivités locales et intercommunalités, vont trouver un nouvel aboutissement cette année. Sous la conduite de la CommunAupole de Lens-Liévin, qui est maintenant propriétaire du carreau et des bâtiments, 2008 verra en effet la fin des travaux de la salle des machines, future salle de conférences et espace d'expositions, et la livraison du bâtiment qui accueillera la pépinière d'écoentreprises. Dans le courant de l'année, les travaux de finition des aménagements paysagers du carreau, son traitement en parc urbain compléteront la transformation du site.



Le 17 janvier sera posée la première pierre du projet Villavenir, initié par la Fédération Française du Bâtiment qui va construire six maisons individuelles respectueuses de l'environnement et à haute performance énergétique, permettant une meilleure information des entreprises et des filières d'enseignement des métiers du bâtiment aux nouvelles techniques.

Enfin, un plan lumière, dont l'étude est engagée depuis plus d'un an, mettra en valeur ce site d'exception.

Longtemps considéré comme une friche, le 11/19 est devenu un vrai moteur de développement pour Loos !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.

Révision simplifiée du POS : enquête publique

Cette procédure vise à la création d'un secteur 30NDb pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque le long de l'autoroute A21.

L'enquête publique aura lieu du 10 décembre 2007 au 10 janvier 2008 inclus. Le dossier sera consultable à la mairie de Loos-en-Gohelle aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, afin que chacun puisse consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à M. le Commissaire-Enquêteur, Mairie de Loos-en-Gohelle, lequel les annexera au registre.

Des permanences seront assurées par le Commissaire-Enquêteur, M. Christian Adriansen, à la mairie, les 10 décembre de 9 h à 12 h, 18 décembre de 14 h à 17 h, 27 décembre de 9 h à 12 h et 10 janvier 2008 de 14 h à 17 h, afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public.

Un mois après la clôture de l'enquête publique, le rapport du Commissaire-enquêteur énonçant ses conclusions motivées sera disponible à la mairie.

Concours des maisons illuminées

Les inscriptions seront prises auprès de Valérie Lecerf en Mairie jusqu'au 15 décembre, (passage du jury le 21 décembre). Rappelons que la notation ne se fait pas sur la quantité, mais sur la qualité ! Pensons aux économies d'énergie...

Le 08 victimes : pour savoir quoi faire

Victimes de violences, accident, discrimination, vol... En appelant le 08 victimes, soit le **08 842 846 37**, vous serez écoutés, informés sur vos droits et orientés vers les services dont vous avez besoin.

Ce numéro (prix d'un appel local), est disponible 7 jours sur 7 de 9 h à 21 h.

À noter qu'un guide "Les droits des victimes" est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.justice.gouv.fr/art_pix/1_guide_victimes20070206.pdf

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone !

À l'approche de la période de chauffe, soyez vigilant par rapport à vos appareils à combustion : chauffe-eau, appareil de chauffage, insert de cheminée, chauffages d'appoint (feu à pétrole...).

- Vos appareils doivent être révisés annuellement par un professionnel qualifié
- Faites ramoner au moins une fois par an les conduits de cheminée
- N'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu
- Votre habitation doit respirer : ne bouchez pas les conduits d'aération.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore et inodore qui tue en silence lors d'un mauvais fonctionnement, d'une mauvaise installation ou utilisation d'un appareil à combustion. Dans la région, plus de 1000 personnes sont hospitalisées chaque année pour une intoxication au CO, soit 1/4 des hospitalisations en France.

Comment la reconnaître ? L'intoxication se traduit par des maux de têtes, vertiges, nausées et peut évoluer vers une perte de connaissance et un coma. L'intoxication chronique, plus difficile à repérer, doit être évoquée devant des maux de tête persistants. Consultez alors votre médecin.

Que faire si vous suspectez une intoxication ?

- Appeler les secours (Pompiers : 18, SAMU : 15)
- Ouvrir les portes et les fenêtres pour aérer
- Arrêter vos installations (chauffe-eau, chauffage...)
- Quitter les lieux.

La question du mois qui dérange...

Loos, ville et/ou campagne ?

Vous nous avez dit : "j'en ai assez des routes sales pendant les campagnes de betteraves ! ?".

C'est sûr, la récolte des betteraves se fait généralement par temps pluvieux... et certains agriculteurs peu précautionneux laissent de larges tracées de boue en revenant des champs...

C'est vrai, dans certains cas, la salissure des routes peut entraîner une chaussée glissante dangereuse pour les automobiles et les piétons. Récemment, rue Supervielle, l'état de la chaussée, provoqué par des travaux agricoles en cours, a provoqué un accident ; la municipalité a aussitôt fait intervenir, aux frais du contrevenant, un engin de nettoyage. Les agriculteurs sont responsables de l'état de la chaussée après le passage des engins agricoles : cela leur est régulièrement rappelé lors de rencontres avec le maire ou par courrier. La majeure partie d'entre eux nettoie, autant que faire se peut, les pneus avant de retourner sur les voies urbaines. La commune a également acheté une balayeuse qui leur est mise à disposition.

Il ne s'agit donc pas de tolérer des comportements qui pourraient porter atteinte à la sécurité, mais à chacun de trouver un juste milieu : vivre dans une commune où perdre une activité rurale a de nombreux avantages, mais aussi quelques inconvénients !

Sur l'agenda...

Avant le 30 décembre : inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues à la mairie jusqu'au 30 décembre.

Pour cela, rendez-vous en mairie muni(e) de votre Carte Nationale d'Identité et d'un justificatif de domicile (quittance EDF-GDF, eau...).

De même, si vous avez déménagé à l'intérieur même de la commune, merci de le signaler en mairie avant le 30 décembre : il est possible que vous ayez changé de bureau de vote.

À noter que si vous êtes ressortissant de la Communauté Européenne, vous pouvez vous inscrire pour voter aux élections municipales et européennes.

Mai 2008 : trois jours de découverte détente en Normandie avec l'association des Anciens Combattants loossois

L'association des Anciens Combattants vous propose, du mercredi 28 mai au vendredi 30 mai 2008, trois journées découverte en Normandie.

Départ le mercredi matin de Loos, petit déjeuner offert en cours de route.

Arrivée à Caen, déjeuner. Visite du mémorial de Caen. Fin de journée, à Bayeux, installation à l'hôtel, dîner et logement en hôtel** Campanile.

Le jeudi : visite de la cathédrale de Bayeux (tapisseries), déjeuner à Bayeux. Circuit avec visites guidées : la pointe du Hoc, Omaha beach, le cimetière américain de Colleville et le port artificiel d'Arromanches.

Le vendredi : départ vers Honfleur. Déjeuner. Après-midi, visite de la très jolie ville de Honfleur. Retour à Loos vers 21 h.

Le prix, 330 €, comprend le transport en car de luxe, l'hébergement en hôtel** avec les petits déjeuners, les deux dîners et trois déjeuners boissons comprises, les entrées et visites guidées, l'assurance voyage.

☛ Renseignements et inscriptions : M. Petit au 03 21 78 26 87

Activités du Club Informatique

Le club informatique reprend ses activités du deuxième trimestre le 9 janvier 2008 (débutants, perfectionnement et cours photo-vidéo).

Inscriptions au Club informatique (1^{er} étage de la résidence Voltaire Leclercq) le mardi 8 janvier de 18h à 19h. Les cours auront lieu, selon les niveaux, les mercredis et jeudis jusqu'aux vacances de Pâques.

Renseignements : 03 21 78 04 39 ou par courriel : club.infor.loos@orange.fr



Le geste malin Chauffage

☺ Si le radiateur est froid, c'est que la température désirée est atteinte. Inutile de toucher au robinet thermostatique !

☺ Fermer les portes des pièces et des couloirs permet d'éviter les courants d'air et les déperditions d'énergie.

Agenda

des manifestations
Culturelles et Festives

Décembre 2007

Lundi 9 décembre

foyer Omer Caron – **Arbre de Noël des Amis de l'école Victor Hugo**
9h, salle Duvauchelle – **Assemblée Générale de l'association Go Ailes**

Samedi 15 décembre

salle Dubois – **Exposition de travaux manuels de l'association Art'Sam**
halle Cattiau – **Arbre de Noël de l'USSM**

Mardi 18 décembre

foyer Omer Caron – **Spectacle de Noël offert aux enfants des écoles**

Mercredi 19 décembre

foyer Omer Caron – **Arbre de Noël de la Concordia**

Vendredi 21 décembre

salle Duvauchelle – **Fête de Noël de la petite enfance**
écoles et collège – **Distribution de friandises aux enfants**
(le même jour aura lieu une distribution de colis aux Loossois hospitalisés
à partir de 18h30 – **Passage du jury (concours des maisons illuminées)**

Mardi 25 décembre

JOYEUX NOËL !

Mardi 1^{er} janvier

BONNE ANNEE !

Les manifestations
mentionnées
dans l'agenda
sont ouvertes à tous
(sauf mention contraire).
Vous y êtes
cordialement invités.

Vendredi 11 janvier
à 18h30, salle Varet

Vous êtes cordialement invités
à la Cérémonie des Vœux au Maire

